



Louis XVIII



Napoléon

# LETTRE AUX AMIS DE GUERANDE

N° 84 - Mi-avril 2021

## Difficile de décider en période de crise Guérande mars-juillet 1815

La pandémie de la Covid-19, en raison de l'incertitude que sa progression et son évolution fait régner, met en lumière la difficulté dans laquelle tous – dirigeants et individus– se trouvent confrontés lorsqu'une décision est à prendre, puis, ensuite, de s'en tenir à celle-ci. C'est le propre de ces périodes de crise durant lesquelles les hommes font face à des événements dont la maîtrise leur échappe – au moins un temps – et qui se succèdent à un rythme si rapide auquel il convient de s'adapter en prenant des mesures successives pouvant remettre en question celles antérieurement arrêtées, s'exposant ainsi au risque d'apparaître incohérent. Ces événements peuvent être également de nature politique : c'est le cas lors des Cent Jours que nous évoquerons à partir de Guérande



Rappelons le contexte, Napoléon abdique le 6 avril 1814, est exilé à l'île d'Elbe où il s'installe momentanément le 4 mai puis le 1<sup>er</sup> mars

1815, secrètement il s'embarque pour reprendre pied sur le territoire français.



"Le vol de l'aigle" »

Le « Vol de l'aigle » est une formidable épopée qui se conclut le 20 mars par son entrée triomphale à Paris et le rétablissement de l'empire.

re. Louis XVIII ayant la veille quitté les Tuileries, sa fuite met fin à la Première Restauration.



: Napoléon aux Tuileries

émigré, Louis-Jacques de Sécillon, prend acte du changement et « spontanément et unanimement » envoie « une adresse de félicitation à sa majesté l'empereur des Français » ainsi rédigée : « Vos actions héroïques et la voie du peuple vous avaient assis sur le premier trône de l'Europe, votre heureux retour nous confirme que votre Gloire n'a jamais cessé de s'occuper de la gloire et du bon-

heur de notre patrie ; honneur à tous les braves qui ont, Sire, partagés vos peines et vos lauriers ! par eux, le souverain digne d'être le chef d'une grande nation, nous est rendu Permettez, sire, aux habitants de votre ville de Guérande, d'offrir à votre majesté l'hommage de leurs administrés et de leur fidélité. »

Il est encore décidé qu'une fête publique aura lieu le dimanche suivant, après les vêpres, à l'issue desquelles sera chanté un *Te Deum*, qu'un feu de joie sera organisé et que les bâtiments publics seront illuminés, les habitants étant invités à en faire de même.

Mais la situation politique évolue rapidement. Dès le 13 mars 1815 – soit six jours avant l'entrée à Paris de Napoléon –, le congrès de Vienne, auquel participent les délégués des puissances monarchiques européennes déclare Napoléon « ennemi du repos public », excluant ainsi tout accord et annonçant la reprise prochaine de la guerre extérieure (ce fut la campagne de Belgique, 5 juin-8 juillet 1815).

Le 13 mars, également, Louis XVIII donne l'ordre au duc de Bourbon de lever, dans l'Ouest, une armée royaliste. L'initiative ne connut pas le succès espéré.



Acte final du congrès de Vienne

Toutefois, les décrets des 9 et 10 avril ordonnant la mobilisation des gardes nationaux et des anciens soldats mis en congé par Louis XVIII, fut interprété, par les populations, comme un retour de la conscription, provoquant, en Vendée, Anjou, Maine et Bretagne, la « petite chouannerie ». Courant avril, Sécillon s'y rallie et rejoint le Morbihan. À la tête de Guérande se trouve un maire provisoire : Louis Armand Méresse qui, le 24 avril, préside en cette qualité le conseil municipal. Méresse avait été précédemment maire de Guérande entre 1806 et 1814.

La « petite chouannerie » entre Loire et Vilaine est connue par le témoignage d'un parent de Pitre de Lisle du Dreneuc, témoignage que ce dernier publie en 1884 (« Chouannerie, 1815, relation d'un officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1885, p. 133-139 et 220-231).

Relevons ce qui a trait au pays guérandais et ses environs proches. Dans la nuit du 28 et 29 mai, les royalistes, sous le commandement Pierre Louis du Cambout de Coislin, comte de Coislin, traversent Pont-Château et gagnent Missillac, la Bretesche et contrôlent les communes environnantes. Leur troupe ne compte alors « guère plus » de 600 hommes, mais le service commence à se faire plus régulièrement, et une solde de 5 sous par jour est accordée aux hommes qui servent dans cette « armée royale d'entre Loire et Vilaine ».



Sol de Grisolles

Son objectif est de passer en Morbihan afin de rejoindre les troupes royalistes commandées par Sol de Grisolles. Des armes et des munitions lui sont fournies par les Anglais (débarquement

près de Béganne de « gros mousquets calibre 12 qui faisaient un bruit de tonnerre »). Elles permettent d'entrer dans Redon reprise dès le lendemain par les troupes loyalistes. Coislin et ses hommes se replient sur La Roche-Bernard, occupée sans résistance. Ils repassent le 10 mai sur la rive droite de la Vilaine, puis, le 17, reprennent pied en Loire-Inférieure, s'établissent à Saint-Gildas-des-Bois pour gagner La Chapelle-des-Marais, Herbignac où « les gendarmes, les douaniers et quelques cavaliers » après un court affrontement, sont désarmés, puis le lendemain Férel, Camoël et Pénestin où la troupe « leva « l'impôt du sel au nom de Sa Majesté Louis XVIII ».

À compter du 3 juillet, ce « petit corps d'armée » cantonne aux environs de Guérande. Sur la côte, dans les ports, le gouvernement a placé des soldats et des douaniers bien armés (notre témoin mène une opération de prise d'armes chez un lieutenant de douanier à Saillé), alors que des barques portant des douaniers armés patrouillent en mer.

Le 7 juillet, Guérande est attaquée. Dans ses *Mémoires* (Paris, 1828, t. II, p. 271-272), le général d'Andigné, qui est alors à la tête de la « petite chouannerie » de Mayenne, affirme que pareil assaut ne se justifie pas car « l'armée royale » n'a pas les moyens de s'emparer de la place et que l'évolution de la situation politique (le 18 juin, Napoléon est vaincu à Waterloo et il a abdiqué, le 22 juin en faveur de son fils) engage à « éviter des combats devenus inutiles ».



Aussi avait-il enjoint à « tous les chefs de ne pas attaquer les villes ». Alors pourquoi Coislin n'a-t-il pas tenu compte de cet avis ? Le général l'explique par le fait que « Coislin voulait, par la prise du Croisic, assurer la descente de Monsieur le duc de Bourbon, lequel désirait, pour venir à terre, que nous puissions disposer d'un point fortifié de la côte ». Selon les militaires, Guérande, qui dispose toujours de son enceinte urbaine médiévale, reste une place forte permettant de tenir la côte et d'assurer, par le Croisic, des débarquements et des relations avec les Anglais qui viennent de la mer. Donc une explication d'ordre géostratégique qui trouve place dans un plan conçu par duc de Bourbon lui-même, ce qui donne à l'attaque de Guérande une véritable portée militaire et, par ailleurs, en fait une action imposée par des ordres supérieurs dédouanant ainsi les subalternes de toute initiative intempestive

Notre témoin exprime, quant à lui, un tout autre point de vue. Certes, et en cela il est d'accord avec le général d'Andigné, il estime que les royalistes n'ont pas les moyens nécessaires pour mener l'assaut de la ville. En effet, celle-ci est ceinte d'un rempart, dispose d'une garnison renforcée – environ 150 hommes, soldats de ligne, gendarmes, douaniers pour la plupart anciens militaires et garde nationaux –, et la ville a été mise en défense : portes barricadées et rembourrées d'une épaisse couche de fumier, sans doute provisions de pierres stockées en haut de la porte Saint-Michel. Face à cela, les assaillants ne comptent qu'un nombre limité d'hommes : « guère que » 1 200, assure-t-il, grâce à l'apport des hommes de La Rochequairie et de Terrien Cœur de Lion, ce dernier s'étant illustré par ses faits d'armes dans la région de Châteaubriant ; toutefois rien ne vient corroborer un tel nombre qui est peut-être moindre. Surtout, les royalistes manquent cruellement d'artillerie, ne disposant que d'un obusier et d'une pièce de 4, d'autant moins efficaces que les boulets sont trop petits pour les calibres des pièces.

Surtout, le désaccord est complet sur les raisons qui ont conduit à lancer l'assaut. Selon notre témoin, c'est le « conseil » d'une femme qui est déterminant. Son propos piqua « l'amour-propre des chefs, en suggérant le dessein de se signaler par un brillant fait d'armes ». Qui est cette femme ? Son nom n'est pas cité, mais sans doute s'agit-il de Sophie du Botdéro, sœur du comte de Coislin, dont le témoin avait souligné l'héroïsme dont elle avait fait preuve en prenant place dans une barque qui déjoue la surveillance des douaniers et prend contact avec des vaisseaux anglais permettant ensuite le débarquement, déjà évoqué, d'armes à Béganne. Donc, foin de la géostratégie et place à un contexte qui évoque le jeu de salon et les vanités guerrières, ce qui, par ailleurs, éloigne d'un acharnement guerrier et ce d'autant plus que selon notre témoin, beaucoup de ceux qui étaient avec nous apparte-



naient à de vieilles familles guérandaises et ils employèrent toute leur influence pour éviter à leur ville tous les dangers d'un siège en règle. ». Sans doute, faut-il espérer que les chefs royalistes souhaitaient une reddition suite à une démonstration de force, ou à défaut une attaque limitée, conçue comme un coup de semonce devant conduire à une capitulation honorable de la ville, l'action ne pouvant se prolonger, car des renforts ne manqueraient pas d'être dépêchés à partir de Nantes.

Le 7 juillet au matin, après une sommation de se rendre adressée au commandant de la place de Guérande et à la suite du refus de celui-ci de la sui-



vre, commence l'assaut. Au vu des moyens disponibles, les royalistes se fixent pour objectif d'entrer dans la ville par la porte Saint-Michel. Ils s'embusquent dans les maisons et les jardins environnants et tentent de mettre en batterie leurs deux pièces d'artillerie mais la courbe que décrit la rue du faubourg Saint-Michel empêche de les placer à bonne distance pour qu'ils soient efficaces. Il faut changer de tactique. Sous le feu nourri des tirailleurs royalistes, qui rend muets les défenseurs de la place en les faisant disparaître « derrière leurs murs », « Une dizaine des nôtres s'élança, la hache à la main, traversent le large boulevard qui précède le château et pénètrent entre les tours. La fusillade avait cessé ; on n'entendait que le bruit des coups de hache ébranlant les vieilles portes de chêne. Nous nous tenions serrés, l'arme au poing, prêts à nous précipiter dès qu'elles livreraient passage. Nos braves se maintenaient héroïquement à leur poste périlleux et frappaient à coups redoublés. Tout d'un coup, une grêle de moellons arrachés aux murailles et lancées par les mâchicoulis, vient tomber sur les assiégeants. M. de Lesquen y est tué, plusieurs grièvement blessés ; il fallut chercher un autre point d'attaque ».

Notre témoin accompagne alors, vers midi, le comte de Coislin dans un tour des remparts ; « de temps en temps, des coups de fusil partaient du haut des terrasses. M. de Couëslin, qui était près de nous, fut reconnu par un homme qui l'apostropha de noms de brigand et de chouan. En même temps, une pierre lancée avec force vint

*l'atteindre à la tête et lui fit une sérieuse blessure. Nos tirailleurs embusqués près des boulevards guettaient si bien les assiégés que ceux-ci ne pouvaient guère se montrer sur les remparts ; ils jetaient leur coup de fusil à la hâte et se couchaient aussitôt. Un M. N... se moquait fort de leur maladresse, il vint se planter au beau milieu du chemin et montrant le bas de son dos aux soldats apostés sur les murs : "tirez-là, dit-il, je ne bougerai pas". Des coups de feu partirent et nous vîmes le malheureux plaisant se roulant à terre en poussant des cris de douleur ; une balle trop bien ajustée avait atteint en plein le but. Près du faubourg Bizienne, une fusillade assez vive fut dirigée sur nous. M. de Couëslin, sans faire quitter le pas à son cheval, fit emporter les blessés et l'on regagna la porte Saint-Michel.*

Mais que se passe-t-il à l'intérieur de la ville ? Nous disposons deux délibérations municipales prises le 7 juillet : La première est de 11 h 30 : le maire fait état de l'attaque, qui vient de commencer, de la ville par « l'armée royale » propose à « Monsieur le commandant de la place d'envoyer un parlementaire à l'armée assiégeante afin de connaître ses intentions » et ce en réponse à la sommation du comte de Coislin. Le commandant de la place, appelé à comparaître devant le conseil répond que le maire et les conseillers municipaux n'ont pas à s'immiscer dans ses affaires et que « la défense de la place lui avait été confiée par le général commandant le département, ... qu'il périrait plutôt que de rendre la ville à moins qu'il n'en reçoive l'ordre du général ». Et le maire de tirer une conséquence de portée politique : la sommation ayant été faite au commandement militaire, « l'administration n'a reçu aucune communication de l'armée assiégeante ou de ses chefs » et donc « l'autorité civile ne peut prendre aucune détermination », toutefois le conseil reste en alerte prêt à se réunir et prendre toute mesure nécessaire et dans l'immédiat « prie au surplus M. le maire de veiller autant qu'il lui sera possible à la sûreté des personnes et des propriétés », La seconde délibération est datée de 14 h 00, le maire prenant acte que le commandant de la place a installé son poste de commandement dans la salle de réunion du conseil (premier étage de la porte saint-Michel) il décide de se réunir dans « l'ancienne salle d'audience au-dessus des halles ».

Revenons à notre témoin. Selon lui, « le soir à sept heures, on cessa le feu ». Par l'anecdote qu'il rapporte, son récit se teinte d'un côté vaudeville et le « siège de Guérande » en devient dérisoire, c'est cette vision que retient l'imagerie populaire. Toutefois, il n'a pas moins été marqué par la mort d'au moins une personne (M. de Lesquen) et par plusieurs blessés. De fait, du point de vue militaire, l'épisode se limite à un encerclement de la ville, à

une courte attaque sur la porte Saint-Michel et consiste avant tout en un échange de tirs, plus ou moins nourris, entre des tireurs qui ne cherchent pas à entrer en contact, chacun étant placé de part et d'autre de l'enceinte urbaine. Ainsi la valeur défensive de celle-ci trouve-t-elle à s'exprimer et ce pour la dernière fois de l'histoire de la ville.

Le lendemain, le 8 juillet, les royalistes se retirent. Ils décampent avant l'arrivée de renforts, 500 hommes venus de Nantes. Surtout, la donne politique est redistribuée : le 10 est connue, sur place, la nouvelle de l'entrée du roi à Paris (intervenue le 8 juillet, à la suite de la démission du gouvernement provisoire, dirigé par Fouché, et des intrigues de Talleyrand) et du début de la Seconde Restauration.



Fouché



Talleyrand

« L'armée royale d'entre Loire et Vilaine » gagne Pont-Château, puis revient sur Guérande avant de cantonner, le 30 juillet à Savenay, où le 9 septembre elle est définitivement licenciée.

Revenons à Guérande. Le 12 juillet, Méresse fait part au conseil municipal d'une ordonnance royale révoquant toutes les nominations faites depuis le 20 mars, aussi démissionne-t-il ainsi que trois conseillers municipaux. Sécillon retrouve son fauteuil de maire et le 29 juillet, il inspire cette sorte de lettre-pétition approuvée par le conseil municipal et signée par de nombreux guérandais ;

« Poussé par le sentiment de notre amour pour votre auguste personne et par le besoin d'un gouvernement paternel et légitime, nous déposons au pied de votre majesté l'hommage de notre respect et de notre constante fidélité. Le Ciel en nous rendant pour la seconde fois Louis le désir nous impose la consolante obligation d'aimer un bon père et de vivre heureux sous le règne d'un petit-fils de Saint Louis. »

Le texte ne peut que souffrir de sa comparaison avec celui du 2 avril précédent. Pour faire oublier celui-ci, l'habileté fut de parler d'autre chose en revenant sur les événements locaux récents, ce qui de plus permettait de désigner des personnes à punir par le pouvoir royal : « La ville de Guérande eût fait éclater plus tôt ses sentiments bien prononcés pour Votre Majesté, si elle n'avait été longtemps comprimée par une garnison composée

de douaniers, de troupes de ligne et de misérables fédérés tous commandés par un chef militaire. Nous espérons que votre clémence aura des bornes pour des hommes enhardis par l'impunité et que leur criminel espoir sera déçu. Tel est le vœu de tous vos fidèles sujets de la ville de Guérande qui ont été absolument étrangers à la criminelle défense de leur ville. »

Bien entendu, c'était récrire l'histoire, mais cela avait encore un autre avantage, celui de faire du siège de Guérande un épisode que la situation locale justifiait, la ville étant sous la coupe d'un pouvoir militaire arbitraire.

Autre leçon des crises... sans doute également favorables aux fakes news.

### Jean-Pierre BOUTRUCHE et Alain GALLICE

**Michel RABREAU** est décédé à 83 ans. D'une famille guérandaise (son père, pupille de la nation, résistant, gaulliste), il devient pharmacien biologiste et exerce place Saint Aubin. Il entre en politique comme suppléant de M. Guichard. Celui-ci devenant ministre, il est député de 1968 à 1974 puis de 1976 à 1978. Il a également siégé au Conseil Général, mais c'est surtout en tant qu'élu guérandais (de 1971 à 1986 puis Maire jusqu'en 1995), qu'il a marqué notre région.

Son action était principalement tournée vers la sauvegarde des marais salants, l'économie et l'emploi, le développement et l'aménagement du territoire. Les cahiers du Pays de Guérande lui ont consacré essentiellement deux numéros (50 en 2010 et 58 en 2013).



Michel Rabreau



Hervé Pouhaer

**Hervé POUHAER** nous a quittés à 74 ans. Fier de ses origines bretonnes, il a fait toute sa carrière comme responsable administratif et financier à Sodipa emballages. Dynamique, inventif, meneur d'hommes, fidèle en amitié, il était passionné de bateaux, aimait les voyages, s'impliquait dans la vie associative et consacrait également ses loisirs à la généalogie et à la photo.

La Société des Amis de Guérande adresse ses plus sincères condoléances aux deux familles éplorées.

Société des Amis de Guérande  
Président Josick LANCIEN  
Rédaction N MOREL, A BERTHE, A VAILLANT  
Articles publiés sous la responsabilité des auteurs  
ISSN 2109-1870